Dossier de presse

NOVEMBRE 2022

Centre nationa de la musique



Les Éditions du CNM

CONTACTS

Centre national de la musique

Anne-Sophie BACH
Directrice du
développement,
de la communication
et des partenariats

Nathalie LEDUC Responsable de la communication E. nathalie.leduc@cnm.fr T. 01 83 75 26 84

OPUS 64 – Valérie SAMUEL

Aurélie MONGOUR Attachée de presse E. e.mongour@opus64.com T. 01 40 26 77 94 Parution de l'ouvrage L'organisation d'événements engagés et responsables



L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ENGAGÉS ET RESPONSABLES

01.

En octobre 2022,
le CNM publie
L'organisation
d'événements
engagés et
responsables, un
guide pratique
des principes de
développement
durable à destination
des professionnels
du spectacle,
de la culture
et de l'événementiel.







L'OUVRAGE

En mai 2022, nous avons franchi la sixième des neuf limites planétaires garantissant un écosystème viable. Dans ce contexte, le spectacle vivant doit s'emparer des enjeux clés que sont la crise climatique, la raréfaction des ressources naturelles et les inégalités sociales.

Pour accompagner la transformation nécessaire du secteur culturel, *L'organisation d'événements engagés et responsables* réévalue nos modes de fonctionnement. Il incite à la création d'un nouveau modèle, capable d'assurer sa résilience et son adaptation dans le futur.

Illustré par des témoignages d'acteurs engagés (organisateurs, producteurs, gestionnaires de lieux de spectacles, prestataires et institutions), ce guide pratique permet d'appréhender de façon très concrète l'ensemble des problématiques auxquelles les professionnels du spectacle vivant et leurs partenaires sont confrontés, et relate les inspirantes initiatives d'ores et déjà déployées sur le terrain pour relever les défis de demain.

LES AUTEURS ET AUTRICES

Fruit d'un travail d'équipe, cet ouvrage détaille, sous la forme d'un processus en six étapes, la façon dont chaque organisation peut mettre en place une démarche environnementale et sociale globale, cohérente, crédible et pérenne.

Sous la direction de Jean-Claude Herry, avec les contributions de Marie-Liesse Dovergne, Caroline Durand-Gasselin, Matthieu Joubert, Xavier Parenteau, Julie Tinetti et Laetitia Zappella.





L'organisation d'événements engagés et responsables, c'est :

- Une approche concrète de l'ensemble des problématiques auxquelles les organisateurs d'événements et leurs partenaires sont confrontés.
- 2. **Six étapes** pour organiser un événement engagé et responsable.
- 3. Des **témoignages** de professionnelles et professionnells du secteur de la musique et du spectacle vivant.
- 4. Des exemples de **stratégies innovantes** pour répondre aux enjeux de développement durable.
- Un support utile de formation professionnelle, dès à présent utilisé dans le cadre des formations du CNM.
- 6. Une réponse à des **problématiques actuelles** touchant autant l'événementiel culturel que sportif.

Découvrir des extraits de l'ouvrage





02.

Les guides pratiques
de la collection
«Métiers de la
musique» sont des
outils didactiques,
riches de ressources,
qui proposent, tant par
le fond que la forme,
les meilleures clés
de compréhension
et d'appropriation
d'un environnement
musical et des enjeux
économiques
de la filière.



Une collection pour les professionnels et professionnalisants de la musique

À la rentrée 2022, les Éditions du CNM ont relancé la collection des « Métiers de la musique ». Ces guides rédigés par des experts, et régulièrement réédités, décryptent les pratiques des métiers (entrepreneur de spectacles, producteur de phonogrammes, éditeur, artiste...) et permettent aux professionnels et aux porteurs de projets d'appréhender les règles et les grandes évolutions du secteur musical. Sept de ces guides métiers sont intégralement mis à jour et accessibles à la vente, sur la boutique en ligne et en librairie. Les titres suivants seront disponibles en 2023.



L'organisation d'événements engagés et responsables

sous la direction de Jean-Claude Herry

Les contrats de la musique

par Pierre-Marie Bouvery

L'édition musicale

par Matthieu Chabaud

La négociation du contrat d'artiste

par Jean-Marie Guilloux

La sécurité et la sûreté des lieux de spectacles

par Philippe Cuvelette et Scott Delhaise-Ramond

La sécurité et la sûreté des petits lieux de spectacles

par Scott Delhaise-Ramond et Philippe Cuvelette

Profession entrepreneur de spectacles

par Philippe Audubert

La musique à l'image

par Matthieu Chabaud



LES ÉDITIONS DU CNM

03.

Au-delà de l'accompagnement financier qu'il apporte à la filière musicale, le CNM fournit également aux professionnels qui y évoluent, ou qui souhaitent s'y insérer, les bons outils d'information qui leur permettront de se saisir de cet écosystème.





Un catalogue de livres établi auprès des professionnels, qui s'ouvre au grand public

Le l^{er} novembre 2020, le Centre national de la musique a repris les équipes et les activités de l'Irma (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles), parmi lesquelles les Éditions de l'Irma qui ont développé pendant près de trente ans une politique éditoriale en direction des différents acteurs de la musique.

Outre la reprise et la pérennisation de la collection de guides métiers, le CNM élargit par ailleurs son catalogue à travers l'élaboration de nouveaux ouvrages à destination du grand public. Raconter la grande et la petite histoire de la musique, de ses figures, de ses métiers, de ses outils, de ses lieux : telle est l'ambition de la collection « Répertoires », centrée sur la valorisation du patrimoine musical français, l'une des missions du CNM.

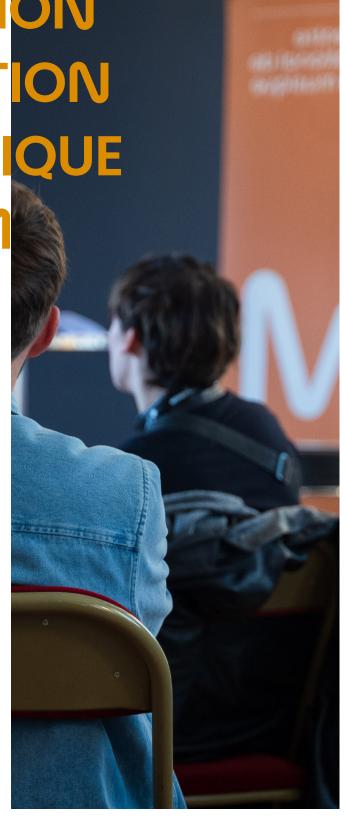
Le premier titre de la collection, *L'industrie musicale en France au xxº siècle* de Marc Kaiser, paraîtra en 2023.



LA MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CNM

04.

Le Centre national de la musique accompagne la filière dans sa transition écologique à travers sa feuille de route dédiée, la publication d'une page Internet regroupant ressources et veille informative, des modules de formation et de sensibilisation, et par le lancement d'un programme d'accompagnement financier.





En 2021, le CNM a constitué une feuille de route transition écologique construite par la réflexion de six groupes de travail thématiques. Cette feuille de route a été validée par le conseil professionnel et le conseil d'administration du CNM en mars 2022.

01. Information, sensibilisation et formation

Le CNM développe des outils de connaissance et de montée en compétence via la publication de ressources en ligne sur une page Internet dédiée regroupant toutes les informations utiles aux professionnels (veille informative, rapports et études, formations existantes, ressources, aides financières) et l'inscription de la transition écologique dans le programme de formation du CNM.

02. Études, diagnostics et accompagnement

Dans l'objectif de guider au mieux la stratégie des acteurs de la filière, le CNM coordonne et appuie l'élaboration d'études spécifiques et la création d'outils de diagnostic de l'empreinte carbone et environnementale de la filière. Dans le même temps, une offre d'orientation, de conseil et de mise en relation des professionnels souhaitant opérer leur transition est développée.

03. Programme d'aide à la transition écologique

Le CNM accompagne la filière musicale à travers ses dispositifs d'aide financière :

- dans les programmes d'aides pérennes existants du CNM via des critères d'appréciation dédiés et l'éligibilité des dépenses de fonctionnement liées à cette transition;
- au sein du programme d'aide au développement économique des entreprises;
- au sein du plan de soutien à l'investissement des diffuseurs (lieux et festivals) conçu au second semestre 2022 et déployé en 2023 ;
- au sein du nouveau programme d'aide aux initiatives pilotes et collectives à la transition écologique mis en œuvre au sein de la commission Structuration et développement professionnel.

04. Création d'un comité de suivi

Un comité de suivi de cette feuille de route transition écologique a été mis en place. Composé de professionnels représentatifs du secteur, son objectif est d'aiguiller le CNM dans l'incrémentation de ses actions en matière de transition écologique tout en se faisant caisse de résonnance des réflexions et initiatives externes.





LES 12 MISSIONS DU CNM

Le Centre national de la musique est le premier établissement public au service de la musique et des variétés dans leur globalité. La musique dans toutes ses esthétiques et dans la grande diversité de ses métiers (spectacle vivant, musique enregistrée, etc.), ainsi que les variétés, historiquement définies comme regroupant les spectacles visuels, les cabarets, les comédies musicales et les spectacles d'humour (notamment les « seul en scène ») trouvent ainsi dans le CNM leur « maison commun » et des équipes mobilisées pour les accompagner et porter leur voix. Le CNM reprend l'ensemble des salariés et des missions des organismes qu'il réunit et a pour ambition de les développer. La loi n° 2019-1100 du 30 octobre 2019 relative à la création du Centre national de la musique confère ainsi 12 missions à l'établissement :

01. CONVAISSANCE

Créer le premier observatoire de l'économie et des données de l'ensemble du secteur afin de recueillir et diffuser toutes les informations commerciales, financières, économiques et statistiques relatives à la filière de la musique et des variétés, dans le respect des législations relatives à la protection des données à caractère personnel et au secret des affaires.

02. DIVERSITÉ

Soutenir l'ensemble du secteur professionnel, dans toutes ses pratiques et dans toutes ses composantes, et en garantir la diversité, dans le respect de l'égale dignité des répertoires et des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.

03. ÉGALITE FEMMES/HOMMES

Favoriser un égal accès des femmes et des hommes aux professions musicales, notamment par la création en septembre 2020 d'un comité stratégique pour l'égalité femmes/hommes; lutter contre toutes les formes de violence et de harcèlement à caractère sexuel ou sexiste.

04. CRÉATION

Soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, la production, l'édition, la promotion, la distribution et la diffusion de la musique et des variétés sous toutes leurs formes et auprès de tous les publics, aux niveaux national et territorial, en complémentarité des dispositifs directement déployés par le ministère de la Culture.

05. PATRIMOINE MUSICAL

Mettre en place des actions permettant le développement de la connaissance du patrimoine musical et sa valorisation.

06. INVOVATION

Assurer une veille des technologies et des usages et soutenir l'innovation en accompagnant le secteur dans ses transformations.

07. TERRITOIRES

Soutenir et promouvoir la diffusion de la musique dans tous les territoires, notamment par des « contrats de filière », y compris en direction de l'Outre-mer.

08. INTERNATIONAL

Favoriser le développement international du secteur de la musique et des variétés, en accompagnant et en soutenant l'exportation des productions françaises, le rayonnement des œuvres et la mobilité des artistes.

09. INFORMATION

Assurer une fonction d'information pédagogique, d'orientation et d'expertise sur le secteur.

10. FORMATION

Assurer un service de formation professionnelle à destination des entrepreneurs ou des porteurs de projets du secteur, ainsi qu'une fonction d'ingénierie en formation professionnelle s'appuyant sur une activité de prospective, d'innovation et de développement des compétences.

11. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Favoriser la contribution du secteur de la musique et des variétés à la politique de l'État en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

12. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Participer au développement de l'éducation artistique et culturelle, en complément du rôle joué par l'État et les collectivités territoriales en la matière.